



Délibération n° 23

Conseil Municipal du 26 Septembre 2017

Direction : SERVICE ENSEIGNEMENT

Domaine de compétence :  
7.10 Finances divers

Le Jeudi 26 Septembre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation :  
20/09/2017

Membres présents : 25 puis 26  
(arrivée de Mme COUSIN à 20 h)

Membres ayant donné pouvoir: 8  
puis 7

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 0

Nombre de votants : 33

Affiché le 02/10/2017

**Présents :** Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, **Adjoints**, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Madame Isabelle ROMANCANT, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, **conseillers municipaux.**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Monsieur Yvon BRIHIER, Monsieur Christian RAMET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN (arrivée à 20 h 00), Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Madame Stéphanie DANNE.

**Absent (s) excusé (s) :** 0

**Absent (s) non excusé(s) :** 0

**Votants :** 33

**Secrétaire de séance :** Madame Laurie CAFFIER

Objet : Tarification Activités Nature

Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET

Synthèse de la délibération :

Nouvelle tarification Activités Nature applicable  
au 1er Janvier 2018

Sur avis de la Commission Enseignement du 06 Septembre 2017, il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver les tarifs ci-dessous applicables à **compter du 1er Janvier 2018.**

### **SERVICE ANIMATION NATURE**

**Activités Nature**  
**Tarifs applicables du 1er janvier 2018 au 31 Décembre 2018**

#### **Tarif groupe enfants**

*Classes nature – animation ou visite guidée*

Classe primaire d'Étapes	gratuit	
<i>Groupes extérieurs enfants</i>		
<i>Animation ou visite guidée -</i>		
Jusqu'à 12 enfants	De 13 à 22 enfants	De 23 à 30 enfants
57,00 €	78,00 €	94,00 €
<i>Classes découvertes et immersion nature</i>		
3 à 6 animations (avec la même classe)	7 à 10 animations (avec la même classe)	
-10,00%	-15,00%	

### Tarif groupe adultes

<i>Groupes adultes</i>		
<i>Animation ou visite guidée</i>		
Jusqu'à 12 personnes	De 13 à 22 personnes	De 23 à 30 personnes
71,00 €	96,00 €	117,00 €
<i>Vidéo-projection</i>		
Au Clos St Victor (maison faune flore)	A l'extérieur d'Étapes	
75,00 €	95,00 €	

### Tarif pour la clientèle individuelle période estivale

<b>Sortie nature du programme estival</b>	
Enfants de moins de 12 ans	Enfants de + de 12 ans et adultes
gratuit	3,60 €
Animation ou activité estivale <b>destinée spécialement aux enfants</b> -12 ans (accompagnés)	
2,60 €	

#### Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les tarifs, ci-dessus,
- d'autoriser de ce fait l'encaissement de la participation des familles.

Si tel est votre avis, les recettes en résultant seront inscrites au BP 2018.

La délibération est adoptée par **33 voix pour**.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire  
en vertu de sa publication  
et de sa transmission au  
Contrôle de légalité le (voir  
visa)*



*La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication*

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20170926-del23-260917-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2017